021-2025

Département des Bouches du Rhône
Arrondissement d'Aix en Provence

JOUQUES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Commune de Jouques

DÉLIBÉRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Séance du jeudi 3 avril 2025 à 17h00

Date de la convocation : 21 mars 2025

Nombre des membres			
Afférents au Conseil	En exercice	Présents	Ayant pris part à la délibération
11	11	8	11

L'an deux mille vingt-cinq et le trois avril à 17h00, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de JOUQUES a été assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur GARCIN Éric.

Étaient présents : Éric GARCIN, Président et Maire, Joëlle JOUVIN, Vice-Présidente et Adjointe au Social, Margaux BADROUILLARD, Valérie TORCOL et Claude NOBLE, Élus Municipaux, Josiane DEMANGE, Évelyne JUIGNET et Paul CATHERINEAU, Représentants de la Commune.

Bons de pouvoir : Martine AUSTRUY donne pouvoir à Margaux BADROUILLARD, Éliane BOYER donne pouvoir à Joëlle JOUVIN, Paulette PANSARD donne pouvoir à Évelyne JUIGNET.

Secrétaire de séance : Margaux BADROUILLARD

N°6_CCAS_2025 OBJET : Délibération portant sur le vote du budget primitif du CCAS – exercice 2025

Le Président de séance expose devant le Conseil d'Administration du CCAS, le projet de Budget primitif du Centre Communal d'Action Sociale pour l'exercice 202, dressé par lui et appuyé de tous les documents à le justifier.

CONSIDÉRANT l'obligation de voter le budget primitif avant le début de l'exercice auquel il se rapporte,

VU la délibération n°5_CCAS_2024 portant approbation du Compte Administratif 2023 du budget du Ccas,

VU la délibération n°6_CCAS_2024 portant affectation des résultats de l'exercice précédent pour l'exercice en cours,

CONSIDÉRANT que les recettes étant égales aux dépenses et les prévisions formant l'équilibre du budget,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S., ayant entendu l'exposé du Président de séance, et après en avoir délibéré :

ADOPTE le budget de l'exercice en cours, dont le projet détaillé de la maquette budgétaire a été exposé à l'assemblée et dont les grands équilibres sont arrêtés comme suit :

REÇU EN PREFECTURE
le 09/04/2025
Application agréée E-legalite.com
70_DE-013-261301147-20250403-BP_CCAS_202

022-2025

FONCTIONNEMENT					
		DEPENSES		RECETTES	
VOTE	*Crédits votés au titre du présent budget*		16 857.30 €		5 500 €
REPORT	*002 – Résultat de fonctionnement reporté*				11 357.30 €
TOTAL DE LA SECTION			**16 857.30 €**		**16 857.30 €**

Ainsi délibéré à Jouques les jour, mois et an susdits, le 4 avril 2025
Au registre suivent les signatures

Le Secrétaire de Séance

Le Président
Éric GARCIN

MAIRIE DE JOUQUES · 13 (Bouches-du-Rhône) · Centre Communal d'Action Sociale

Le Président :
- certifie le caractère exécutoire de cet acte compte tenu de la réception en Sous-Préfecture et de la publication sur le site internet le 4/04/2025
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter du jour de la publication ou de la notification, soit par voie postale, soit par voie électronique sur l'application « télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

REÇU EN PREFECTURE
le 09/04/2025
Application agréée E-legalite.com
70_DE-013-261301147-20250403-BP_CCAS_202